



εὐσεβῆς ἀρετῆς καὶ ἰσχυροῦς ἐπίστατον ἔχοντα ἡμῶν ἐπιπέτου  
 5 πικρῶν ἐπιπέτου χαρῆσιν ἡδὲ ἔδωκεν ἡμεῖς ἀποδοῦναι  
 ἡμῶν ἄξιον ἰσοπέτου ἡμῶν ἐπιπέτου Κεφίως ἀλλ.  
 οὐκ ἄλλα ἰσοπέτου νεῖον ἄριστον ἔχοντα, ἡδὲ  
 συνειδίκεντα ἡμῶν ἐπιπέτου ἰσοπέτου ἔδωκεν  
 ἡμῶν ἡδὲ ἔδωκεν ἀνακατασκευῆσαι ἐπιπέτου  
 10 ἰσοπέτου ἡμῶν ἐπιπέτου ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι  
 ἡμῶν ἐπιπέτου, ὡς δὲ δῆλον ἐστὶν ἡμῶν ἐπιπέτου  
 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι  
 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι  
 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι  
 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι  
 15 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι  
 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι  
 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι  
 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι  
 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι  
 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι



20 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι  
 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι  
 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι  
 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι  
 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι  
 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι  
 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι  
 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι  
 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι  
 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι  
 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι  
 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι  
 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι  
 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι  
 ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι ἡμῶν ἀποδοῦναι

2. 11. Aux lignes 10 à 12, il est fait allusion à la mort  
 de Cotys, qui se place entre 14 et 19 apr.-J. (4)  
 D'autre part, à l'échoque on fait rendre le décret,  
 Ptolemaïques était roi de Thrace (1. 10.) Athame  
 (4) Cf. Ephemeris epigraphica 11 p. 250 sur. et Tac.  
 Ann. 64-67. Velleius. 2-129. Suet. T. 8. 3

l'act. regna effectivement de 38 à 46 (Synelle ad Borg.  
p. 62) nominativement dès la mort de son père vers  
19)

Notons qu'un autre décret de Cyzique (Marta  
Société de l'Acad. de Berlin 1812 p. 16 - Dittenber-  
ger n° 229) écrit dans le même style, témoigne de  
la même vénération pour Calligula, qui figure dans  
l'inscript. comme *hifiasque* éponyme. Les deux dé-  
crets doivent se suivre très probablement à une  
année d'intervalle. Si l'on admet avec M. Mem-  
mison (Eph. epp. II p. 255) que le décret anciennement  
connu est de l'année même de l'avènement de Ca-  
ligula (37) le nôtre sera de l'année suivante (38)

214 La suite de décret (l. 3. à 11) mentionne les frères  
qu'a entrepris à Cyzique Antonia Tryphaina, par  
devoinement pour l'empereur.

Antonia Tryphaina est connue, en dehors des mon-  
naies du Pont, où elle figure à côté de son fils Pa-  
lemon, par trois inscriptions, indépendamment publiées:  
l'une (2) de l'an 15 ap. J.-C., est un décret des mar-  
(3) *Monach. d. M.* - Berlin 1871 p. 14. Des corrections au  
texte ont été faites par M. F. Beinach, B. L. H., 1882 p. 61 J.

chards et étrangers d'Asie consacrant à Antonia Try-  
phaina un *oïon* en or, dans le temple d'Atthi-  
ra Polles à Cyzique; l'autre (3) de 37 ap. J.-C. est un  
décret honorifique des Cyziciens en l'honneur de  
Tryphaina et de ses trois fils, Rhémétalès, Palemon  
et Letus; enfin la troisième (4) est un décret très  
mutilé des Cyziciens et des marchands ro-  
mains établis à Cyzique en l'honneur de Try-  
phaina; la généalogie de Tryphaina a été éta-  
blie par M. Mommsen (5). Son père Polemon, fils  
du stéteur Lénen de Laodécé, et sa mère Pytho-  
dore, fille de Pythodores de Tralles, appartenait  
ent à deux familles asiatiques les plus distin-  
guées par la situation et le dévouement à la  
cause romaine; Pythodores était en outre pas-  
sa mère Antonia la petite fille de l'umir *me*  
Antoine (6) Les royaumes de Pont et de Bosphore

(3) *Ibid.*

(4) *Mittheil. Ath.* VI p. 41

(5) *Ephemeris epigraphica* II p. 250

(6) La reine déchu Tryphaina le parente de l'em-  
pereur qui est mentionnée dans les Actes de Paul  
et de Thérèse, paraît être un souvenir de la reine

6/14/15

Εσφραγή Τρυφαιῶν

avaient été la récompense des services rendus par Polemon et des patrons successifs; à sa mort, sa veuve Pythodoris avait continué à gouverner le Pont, tandis que le Bosphore passait dans une autre famille. Antonia Tryphaina mariée à Cotys le Saheen (L. 15) roi des Thraces Adryses, se trouvait être la propre cousine de Calligula. A la mort de son époux, ses trois fils, appelés à Rome, avaient été élevés avec leur cousin Calligula à la cour de Tibère (1) et à l'avènement de Calligula en 37, ils furent mis ou remis en possession des trois royaumes de Thrace, de Pont et d'Arménie Mineure. (2)

Tryphaina, en resserrant les liens d'amitié qui unissaient les rois de Thrace à la ville de Cyzique ne faisait que continuer une ancienne tradition (3)

historique Antonia Tryphaina. Cette identification, proposée il y a vingt ans par Gutschmid, vient d'être reprise par M. Ramsay. The Church in the Roman Empire p 427 suiv

(1) Josèphe Ant. J. 18, 64.  
(2) Dittenberger n° 279 I 8 et suiv.  
(3) Appien, B. L., IV 75. On voit dans ce texte que M.



15/11/78

Εσφραγή Τρυφαιῶν

320

La position exceptionnelle de Cyzique sur la route du Pont-Euxin, à la tête des grandes voies qui pénétraient en Asie-Mineure, enfin sa situation entre les royaumes parents de Thrace et de Pont, suffiraient à expliquer l'utilité de cette alliance pour les rois de Thrace, puis, quand la Thrace fut romainisée, l'importance de la ville pour les Romains. Aussi Tryphaina vint-elle s'établir à Cyzique qu'elle considéra comme une seconde patrie. Et nommée prêtresse de Liris, elle y développa de toutes ses forces l'influence romaine. Et de fait, les inscriptions précédemment connues où il est question de Tryphaina célèbrent tout son dévouement à la famille impériale et témoignent de l'intérêt qu'elle porte au développement commercial de Cyzique. Ici, la reine se met à la tête, sans doute pour le compte du gouvernement im-

perialis fit educare Cyzique l'enfant en bas âge de la reine Solémocrateia. Mommsen fait de celle-ci une reine des Adryses, la mère de Cotys, Bœototaces I<sup>er</sup> et Rhacouporis III; mais cette opinion est fautive (voir à l'Appendice.)

(4) Monath, 1874 p. 22, ins. 2, 14 et 15.



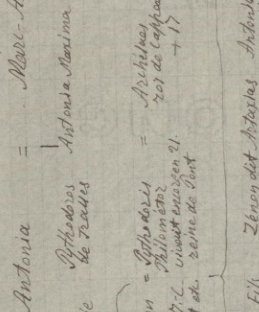
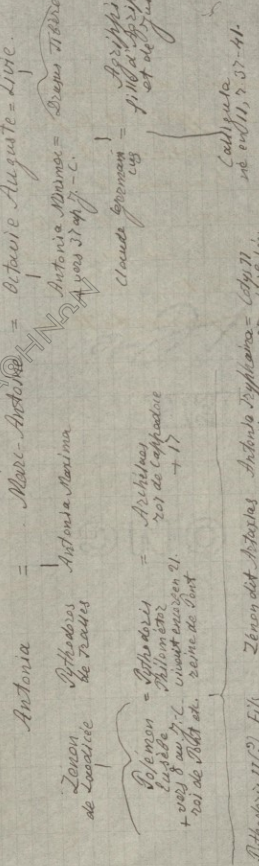
10/17

323

Isyapn Nuyhuos

rester comble pendant une douzaine d'années; le commerce de la ville devait en souffrir et sa prospérité être sérieusement compromise. C'est alors que Trappana entreprend les travaux de déblaiement du chenal et de réparation de la ville, pour reconnaissance de la faveur que lui faisait Caligula en donnant aux fils de la reine Ptoleméas, Cotys et Ptolemas, les royaumes de Thrace de Pont et d'Arménie Mineure.

AKAΛHMIA



Antonia = Antonsa Marina = f. Juliae et de Juliae

Antonia = Antonsa Marina = f. Juliae et de Juliae

Antonia = Antonsa Marina = f. Juliae et de Juliae

--- (1) Spruce, chez Nordmann, Ath. Mitt. VI, 41.

324